

Un exemple de la politique défensive appliquée aux îles: Belle-Isle-en-Mer, XVI^e-XIX^e s.

Originalité et problèmes:

Belle-Isle-en-Mer, située au large de la baie de Quiberon, au sud-ouest du golfe du Morbihan, s'étire parallèlement à la côte dont elle n'est séparée que de 5 milles au niveau de l'extrémité de la presqu'île de Quiberon et d'une distance moyenne de 10 milles du littoral de la Bretagne méridionale.

Par sa superficie, Belle-Isle est la troisième île française et, de loin, l'île bretonne la plus importante; elle constitue une excellente zone d'atterrissage pour les navires à destination de Lorient et de l'embouchure de la Loire. En venant du large, les abords sont francs et ne présentent pas de difficultés particulières. Le littoral bellilois offre, comme toutes les îles, le contraste entre la côte sous le vent et la côte au vent: à Belle-Isle, cette opposition se lit dans le paysage: sur la façade tournée vers le continent, des falaises basses au modelé peu vigoureux où sont localisés les principaux mouillages et abris avec les deux ports de l'île, le Palais et Sauzon. La côte sauvage, exposée à la houle du grand large, aligne des falaises escarpées, effondrées en îlots, trouées de grottes mais où s'ouvrent quelques criques à l'accès dangereux.

La citadelle et l'enceinte du Palais, principale agglomération de l'île, sont indissociables du paysage bellilois dont elles résument et symbolisent le passé militaire. La topographie du port du Palais est marquée de façon indélébile par les ouvrages de fortification; l'empreinte militaire se retrouve tout au long du littoral de l'île où retranchements, levées de terre, ouvrages de fortifications de campagne à demi-effacés par le temps, réduits austères du XIX^e siècle, signalent les principaux endroits stratégiques.

La présence de ces ouvrages de fortifications entraîne une série de questions: qui a construit, pour quelles raisons, pourquoi ce type de fortification plutôt qu'un autre, etc. L'analyse des motivations, de la finalité et des moyens mis en œuvre constitue une part importante de la recherche à laquelle l'histoire événementielle peut répondre. Pour cerner le problème de la défense d'une île, il faut envisager tous ces

facteurs auxquels s'ajoute celui de l'insularité. Quel en a été le poids dans l'organisation de la défense? L'isolement insulaire ne touche pas toutes les îles de la même manière: deux facteurs géographiques sont à prendre en considération, la taille et la position par rapport au continent; Belle-Isle entre dans la catégorie des îles précontinentales éloignées; cet éloignement a posé des problèmes techniques pour la réalisation des ouvrages de fortifications et humains à travers les sujétions de la présence militaire sur un groupement réduit et isolé.

L'étude de la politique défensive suivie à Belle-Isle montrera si elle a été posée en des termes différents de celle du continent, si des solutions originales ont été apportées et quelle a été l'influence du facteur marin dans cette organisation.

Le poids du passé:

Jusqu'en 1572, Belle-Isle appartenait à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé qui y entretenait plusieurs prieurés. La présence des moines s'était accompagnée d'un défrichage et d'une mise en valeur du territoire; par sa position entre Manche et Atlantique, sur la route des navires marchands, l'île devint très tôt port de relâche puis d'armement. Sa situation stratégique et le rôle qu'elle pouvait jouer n'étaient pas encore ressentis sauf par le duc Jean III qui insista auprès du Saint-Siège (1) pour l'échanger contre une de ses possessions: un des arguments du duc était d'invoquer l'incapacité des moines à défendre l'île contre les pirates et autres écumeurs des mers. En effet, en temps de guerre comme en temps de paix, Belle-Isle était régulièrement dévastée, l'insécurité régnant sur terre et sur mer. La défense relevait des insulaires qui ne pouvaient espérer aucun secours extérieur. La seule mesure défensive consistait alors en l'excommunication des pillards, pratique couramment utilisée; mais, les foudres papales n'effrayaient personne et les exactions continuaient.

La tradition veut que ce soit à la suite d'une descente anglaise en 1313 que les moines construisirent un «château»: l'efficacité de cette première fortification fut limitée car le rythme des pillages ne se ralentit pas pour autant.

Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII entraîna une plus grande ingérence du roi de France dans les affaires bretonnes; successivement, François 1^{er} puis Henri II s'intéressèrent à Belle-Isle. Henri II chargea François de Rohan, lieutenant général en Bretagne, de la construction d'un fort sur l'île. François de Rohan utilisa le site du

(1) Abbé MOLLAT, *Etudes et documents sur l'histoire de Bretagne XIII^e-XVI^e siècles*, Paris, 1907.

« chasteau » des moines mais les travaux trainèrent et dix ans plus tard, François II réitérait l'ordre de construire un fort et d'utiliser pour cela les matériaux du château d'Auray, démoli cette même année (2).

Le choix du site de ce qui deviendra plus tard la citadelle, fut déterminé aux alentours de 1550 sur le plateau dominant au nord le havre du Palais ; cette position avait l'avantage d'être défendue naturellement à l'est par la mer et au sud par un escarpement tombant abruptement sur le port : elle surplombait le meilleur abri de l'île, s'ouvrant sur la rade du Palais, mouillage à l'excellente tenue face à la côte morbihanaise : elle permettait le contrôle et la protection du principal débouché de Belle-Isle et occupait une situation favorable pour assurer la liaison avec le continent. Cet emplacement n'était pas stratégiquement puissant car, au delà de la coupure du port, le terrain s'élève rapidement à une hauteur sensiblement égale à celle du plateau nord : avec l'augmentation constante des portées de l'artillerie, l'organisation défensive allait devenir très vulnérable sur ce front.

Ce choix ne fut certainement pas le fait d'un homme de l'art et ne peut être imputable aux moines : pour eux, il s'agissait de protéger un groupement humain très restreint et de contrôler l'activité économique de l'île ; lorsque François de Rohan vint à Belle-Isle, il lui parut plus logique et plus économique de continuer le chantier des moines plutôt que de définir un nouvel emplacement.

Un plan non daté (3) est à notre connaissance la plus ancienne représentation du « fort de Pallays » : un quadrilatère accosté de trois bastions pentagonaux et d'une plate-forme circulaire, entouré d'un fossé au nord et à l'ouest avec un redan interrompant la courtine sud. Ce plan sommaire présente l'intérêt de situer de façon précise l'emplacement de la fortification, à l'extrémité du plateau nord dominant ce qui n'est alors qu'un havre ; le bourg est figuré, groupé autour d'une église à l'emplacement de la Haute-Boulogne : la fortification a été construite pour défendre le groupement humain qui s'implanta et se développa autour d'elle.

Reconnaissant la valeur stratégique de l'île et les possibilités qu'elle offrait, Charles IX imposa aux moines de Quimperlé de la céder au maréchal de Gondi, duc de Retz, moyennant compensation : en 1572, l'île fut érigée en marquisat en faveur d'Albert de Gondi mais à condition que... « pour la sûreté de l'île, il y fit construire un fort à ses dépens et qu'il y entretiendrait une garnison et un état-major et que ses successeurs pourraient comme lui, faire l'union de l'île à la couronne

(2) Archives départementales de Loire-Atlantiques B 982 (domaine d'Auray).

(3) Bibliothèque de Génie, Atlas 106¹.

comme bon lui semblerait» (4). Cette dernière clause est caractéristique de l'intérêt témoigné par le roi de France à cette île qu'il entend pouvoir contrôler.

Belle-Isle resta en possession de la famille de Gondi pendant 80 ans: ce fut pendant cette période que les éléments de la fortification furent mis en place et déterminèrent la future citadelle.

Les modifications de la terminologie indiquent l'évolution de cette première fortification: nous sommes partis d'un «château» c'est-à-dire d'une demeure seigneuriale vraisemblablement fortifiée puis d'un fort c'est-à-dire une place-forte contenant une garnison: ce dernier terme renferme en outre l'idée d'un système de défense dont le fort serait le réduit (5).

Un plan du château de Pelé en Belle-Isle (6) permet de connaître l'état des travaux au début du XVII^e siècle: le corps de place est formé de trois bastions et d'une plate-forme comme sur le plan précédent; les bastions sont surmontés de cavaliers précédés d'un chemin de ronde. Un fossé taillé dans le roc entoure le corps de place; l'enveloppe paraît organisée avec, côté campagne, demi-lunes et contregardes et, côté mer, une fausse-braie. Un fossé général et un chemin — couvert sommaire terminent cet ensemble. A l'intérieur de la place, est disposée une série de bâtiments ménageant une place d'armes centrale. Le tracé irrégulier des bastions et de la courtine, côté mer, est conditionné par le relief du terrain et ne montre aucun souci de respecter la géométrie des flanquements.

Le XVI^e siècle apparaît comme une période-clé en ce qui concerne Belle-Isle: de religieuse, elle devient, si on peut dire, profane par la volonté des rois de France; son rôle stratégique a été pressenti et elle reçoit un embryon d'organisation défensive qui ira en se développant au cours du siècle suivant. L'intérêt du roi et de ses conseillers s'est éveillé et a entraîné des mesures en faveur des insulaires qui sont exemptés de certains impôts: ces deux éléments, défense et privilèges, avaient pour but de maintenir en place la population.

L'intermède Fouquet, 1658-1661:

Criblé de dettes, Henri de Gondi fut contraint d'envisager la vente de son marquisat: le 20 avril 1658, Louis XIV invita Nicolas

(4) ADEMA, Bulletin de l'association pour l'histoire de Belle-Isle-en-Mer, n° 36, janvier-mars 1973.

(5) Notons que l'emploi du mot «château» subsista à l'époque Gondi où cependant, le terme «fort» s'imposa de plus en plus.

Fouquet à acquérir ce domaine à charge pour le surintendant de poursuivre les travaux de défense entrepris.

Avec l'arrivée de Fouquet, la défense de Belle-Isle fut, pour la première fois, envisagée dans son ensemble; il était dans les intentions du surintendant de faire de l'île un centre commercial important. De grands travaux furent entrepris pour l'aménagement du port du Palais: les ingénieurs Daigremont et Dieulaman séjournèrent à Belle-Isle et en levèrent une carte (6) sur laquelle tous les mouillages furent recensés. Le château des Gondi devint la «citadelle»: cette dénomination traduit une nouvelle conception de la défense de l'île. Au XVII^e siècle, l'emploi du terme «citadelle» implique un ensemble: c'est une forteresse faisant partie d'une place de guerre (dont elle constitue le réduit) et servant d'arsenal et de caserne. L'arrestation de Fouquet à Nantes en 1661 mit un terme aux grands projets; la comparaison du plan signé Daigremont avec celui de l'époque Gondi permet de noter les transformations; si le tracé du corps de place et de l'enveloppe reste inchangé, par contre, la surface intérieure a subi des modifications: elle est maintenant encombrée de deux corps de bâtiments rectangulaires, un arsenal et une caserne qui suppriment la place d'armes centrale; le système défensif a été renforcé sur le front nord par la construction d'une grande demi-lune et d'un chemin-couvert comportant des «esplanades», places d'armes au tracé bizarre que Vauban qualifiera plus tard de «colifichets». «L'inventaire des munitions de guerre trouvées à Belle-isle lors de la prise de possession par le Roy» (7) indique que l'armement de l'île comprenait 106 canons de tous calibres dont 3 pièces à l'entrée du havre de Sauzon et une à Locmaria: cette première défense des côtes avait pour mission de protéger deux excellents mouillages où une organisation portuaire se mettait en place.

Vauban à Belle-Isle:

L'île passa sous la souveraineté royale par confiscation de la place mais la famille Fouquet conserva la jouissance du marquisat jusqu'en 1719.

Le roi, dès 1661, exerça le contrôle militaire de l'île qui fut intégrée au dispositif de défense des frontières maritimes du royaume de France. Les trois séjours successifs de Vauban témoignent de l'intérêt porté à Belle-Isle. Des ingénieurs appartenant aux départements de la Marine, prirent en mains les travaux de fortification. Jean-Anthonor Hue, seigneur de Luc, Antoine Bordier, Pierre Girval

(6) Bibliothèque nationale, Cab. des Estampes Va 56.

(7) Archives Nationales Marine B³.

y travaillèrent dès 1683. A partir de 1691, résida à Belle-Isle un ingénieur en chef assisté d'un ingénieur ordinaire.

Au mois de mars 1683, Vauban arriva à Belle-Isle: il procéda à une visite en règle de la citadelle et rédigea un mémoire descriptif et critique (8): le défaut principal résidait, à ses yeux, dans l'emplacement même de la fortification; une refonte totale aurait été nécessaire mais trop onéreuse: aussi, se limita-t-il à une correction des plus graves imperfections et à un achèvement. Il forma également le projet d'une enceinte bastionnée englobant le bourg du Palais sur le plateau sud et au nord-ouest: cet élément défensif lui paraissait absolument indispensable pour compenser la faiblesse de la citadelle.

Vauban se trouvait bridé par les éléments préexistants que son devoir d'économie et de maintien de la valeur défensive du site l'ont conduit à conserver: sur les fronts d'eau, il renforça les défenses naturelles alors qu'au nord se développa un front bastionné à grand échelonnement en profondeur. Les bastions et les courtines du corps de place furent entièrement repris sur les substructures anciennes surélevées et renforcées; les flancs et faces des bastions régularisés et surmontés de cavaliers et traverses en terre pour les défilés des coups des hauteurs voisines; la hauteur des parapets réglée de la même manière; de nouvelles guérites furent installées au saillant des bastions appareillés en pierre de taille. La courtine du front de mer devint rectiligne par suite de la suppression du redan; le fossé fut élargi.

Le tracé de l'enveloppe s'améliora par l'exhaussement des parapets, l'élargissement des terre-pleins et l'installation de traverses. La suppression des « colifichets » entraîna une refonte totale du chemin-couvert qui présenta alors la disposition classique avec place d'armes, traverses et sorties. Ce chemin-couvert était réglé de façon à avoir le commandement sur les alentours. Après aplanissement du glacis, Vauban donna l'ordre de raser les maisons avoisinantes qui formaient le quartier de la Haute-Boulogne, de déplacer le cimetière, de démolir la résidence de Fouquet ainsi que deux moulins à vent. Il fallait donc araser et dénuder tout le terrain jouxtant la citadelle côté nord afin que l'ennemi ne trouvât aucun endroit d'où il pourrait avoir commandement sur la place.

L'intérieur du corps de place étant déjà fort encombré, Vauban ne put proposer que des réparations ou des surélévations: son principal souci était l'augmentation de l'assiette du casernement; la caserne du Grand-Quartier fut projetée le long de la courtine du front de mer; le pavillon des officiers, présentant un plan type de casernement à la Vauban, préexistait à la venue du grand ingénieur comme le prouvent des plans antérieurs.

Les travaux commencèrent en 1683 et furent menés rapidement; tout serait allé beaucoup plus vite sans les contretemps dus aux conflits entre ingénieurs et entrepreneurs dont se plaignait Vauban (8).

Un plan général de défense du littoral de l'île compléta le dispositif : dans « l'accès par où on peut aborder à Belle-Isle et ce qu'on peut faire de mieux pour la mettre en état de défense » (8), Vauban détermina les principaux points à protéger : il releva 36 échouages dont 19 selon lui justifiaient l'établissement d'un ouvrage de fortification ; ces 19 batteries avec retranchements en terre, prévues pour croiser leurs feux sur les principales descentes et battre le mouillage des vaisseaux, se situaient toutes sur les côtes nord-est et sud-est de l'île, entre les pointes des Poulains et d'Arzic. La carte que dressa Nicolas de Fer en 1705, montre qu'on y ajouta des corps de garde établis le long de la côte sauvage (côtes ouest et sud) complétant ainsi un réseau défensif mis en place pour faire face à une situation d'urgence imposée par les événements.

A la fin du XVII^e siècle, Belle-Isle se trouvait pourvue d'une infrastructure militaire — citadelle-batteries côtières — retranchements — correspondant à son importance ; pourtant, un élément capital, l'enceinte de ville, ne fut pas construit. A la même époque, des réalisations de ce type apparaissaient sur les îles de Ré et d'Oléron où la protection de la population était envisagée : c'était là une mesure tactique car les habitants, en cas d'alarme, devaient prendre les armes. La valeur stratégique de Belle-Isle, pourtant unanimement admise n'était pas un argument suffisant : les travaux de défense entrepris traduisent un souci d'économie, de faire le minimum et d'ailleurs, après l'élan du début, la cadence se ralentira.

A une époque où la portée du canon ne dépassait pas 500m, l'éloignement des îles du continent ne permettait pas la conjugaison des feux insulaires et côtiers ; il fallait donc les défendre pour elles-mêmes, les occuper pour que l'ennemi n'y prenne pas pied ; un important problème se posait alors : les travaux de fortification valorisaient en quelque sorte l'île qui, si l'ennemi s'en emparait, pouvait devenir très dangereuse du fait même de ses installations défensives. Ceci explique, entre autres raisons, pourquoi l'île de Groix, à la situation éminemment stratégique, n'ait été fortifiée qu'en 1744. En schématisant, on peut dire que Belle-Isle, au lieu de défendre directement le continent, s'est efforcée de se défendre elle-même afin que île et continent encadrent et protègent un courant de navigation plaqué au littoral et couvrent localement, les entrées et sorties des unités de la Marine Royale basées à Brest ou à Lorient.

L'échec d'un système :

Le XVIII^e siècle confirma que la Bretagne était devenue province stratégique de première importance à laquelle s'appliquait la notion de

(8) Bibliothèque du Génie, F^o 33 f.

frontière maritime; Belle-Isle, île frontalière, tombait aux mains des Anglais en 1761: leur parfaite connaissance des côtes bretonnes acquise pendant la période de paix et par un service d'espionnage bien organisé, l'incapacité de la marine française à assurer une défense mobile efficace, assurèrent le succès du débarquement. Belle-Isle subissait en permanence un semi-blocus du fait de la présence quasi continue des corsaires dans ses courreaux; en dépit du danger, la défense de l'île ne fut véritablement entreprise qu'en 1746: un mémoire de l'ingénieur Déferan (9) déplore en 1741, l'état de délabrement des batteries édifiées à la fin du siècle précédent.

Sous la pression des événements, une campagne de travaux démarra en 1746: l'essentiel des crédits fut affecté à l'organisation défensive de la plage des Grands Sables de Samezun, principale descente de l'île par son étendue et par l'excellente tenue de son mouillage. En 1749, les principaux ouvrages des Grands Sables étaient achevés ainsi que la remise en état des plate-formes des batteries du littoral (10). Une seconde campagne de travaux débuta en 1756 à la suite de la visite du duc d'Aiguillon et sous la menace d'un nouveau conflit avec l'Angleterre: elle équipa la côte sauvage d'un réseau de batteries; à la citadelle, le prolongement de la caserne du Grand Quartier fut la seule réalisation notable.

Le succès du débarquement anglais suivi de la reddition de la citadelle après un siège opiniâtre démontra la faillite du système défensif adopté. L'impossibilité d'opposer aux tentatives anglaises des forces mobiles suffisantes avait entraîné une défense fixe, disséminée tout au long du littoral: la batterie, simple épaulement de terre, ouvert à la gorge, maçonnée ou simplement terrassée, en constituait l'élément de base; elle avait une action locale limitée et uniquement dirigée vers la mer. Elle pouvait être efficace pour tirer sur des vaisseaux en bois, lents à manœuvrer. Elle était complétée par des retranchements barrant le fond des anses dont les versants étaient «escarpés» artificiellement.

L'objectif principal de la défense devait être d'empêcher à tout prix le débarquement, opération longue et délicate pour l'assaillant; il fallait donc protéger le moindre mouillage. Aussi, au cours du XVIII^e siècle, le nombre des sites fortifiés ne cessa de croître: à Belle-Isle, en 1705, 21 batteries, en 1755, 25 et en 1778 30. Cet éparpillement de la défense correspondait aux conceptions de l'époque en matière de défense des côtes: le débarquement anglais en un point estimé inaccessible, apporta la preuve cuisante de l'échec du système. La leçon qui en fut tirée, alla dans le sens du passé puisqu'on fortifia dès lors, la moindre descente. C'est ainsi qu'en 1782, une campagne de travaux

(9) Archives du Génie article 8 section 1, Belle-Isle carton 1 n° 20.

(10) Archives du port de Lorient 1E⁴ 46 f° 49.

démarrera pour installer des batteries sur toutes les pointes de la côte sauvage belliloise où un débarquement en force restait hypothétique en raison de l'absence de mouillage et d'abri.

Cette politique se développa au cours des années suivantes et il est d'ailleurs symptomatique que les destructions de la citadelle consécutives au siège de 1761 ne furent réparées qu'en 1775 : les crédits avaient été affectés par priorité aux travaux de la côte : batteries, retranchements, chemins militaires.

Depuis 1691, les Français avaient perdu l'initiative et la défense devait se modeler sur l'attaque : les Anglais pouvaient attaquer où bon leur semblait, obligeant la France à rester sur le qui-vive, à mobiliser des troupes en état permanent d'alerte et à mettre en place tout au long du littoral, un réseau défensif extrêmement coûteux.

L'état de blocus : le camp retranché

Pendant les guerres de Révolution et de l'Empire, le continent et les îles voisines furent équipés du nombre maximum de batteries. Jusqu'en 1815, les escadres anglaises bloquèrent le littoral breton et pour s'assurer un réseau de points d'appui au long des côtes françaises, les Anglais ne s'attaquèrent pas aux îles fortifiées où ils savaient trouver une défense organisée exigeant un grand déploiement de forces : ils s'en prirent aux îles faiblement défendues ou à celles dont la défense avait été négligée comme à Houat et Hoedic, îles voisines de Belle-Isle.

Les conséquences économiques de ce blocus se révélèrent catastrophiques pour l'activité des ports ; la navigation, réduite au cabotage, s'exerça dans des conditions périlleuses : la protection de ce dernier devint la préoccupation principale et l'importance des îles fut mesurée à leur capacité à le protéger. Belle-Isle était un point d'appui privilégié par sa situation géographique pour aller vers le nord ou entrer dans la Loire ou la Vilaine et par la sûreté de ses mouillages.

Belle-Isle se trouva constamment bloquée : les difficultés financières, le manque de fonds, le coût des travaux furent sans arrêt évoqués par les officiers du Génie : la présence de la flotte ennemie dans les courreaux renchérisait les prix car les matériaux de construction provenaient du continent pour les pierres d'appareil, le bois, les ardoises, les liants. Le prix du fret augmentait constamment en raison des risques de la traversée. Les ouvriers venaient du continent et l'irrégularité du versement des fonds contraignit souvent les ingénieurs à les renvoyer chez eux et à désorganiser les ateliers ; la réquisition de la troupe stationnée sur l'île et des prisonniers « condamnés au boulet » qui y étaient arrivés depuis 1806, fournit une main-d'œuvre d'appoint très appréciable.

L'île ne bénéficia pas des tentatives d'unification de Napoléon en matière de défense des côtes. Dès 1792, des commissions mixtes formées d'officiers d'Artillerie, du Génie et de la Marine furent chargées d'inspecter les côtes afin de déterminer le maintien ou la suppression des batteries dont l'entretien coûtait très cher pour une utilité contestable: à Belle-Isle, sur 34 points reconnus accessibles, 11 seulement, tous situés sur la côte nord, furent armés en fonction de leur importance respective: 9 d'entre eux reçurent, en 1793, des fours à rougir les boulets: ceux-ci se dégradèrent rapidement car ils avaient été construits avec des matériaux de médiocre qualité, notamment des briques fabriquées sur place en raison du blocus (11).

A la suite d'une alerte en avril 1800, toutes les batteries de l'île furent remises en état et 9 nouvelles construites, 5 sur la côte sauvage et 4 aux abords immédiats de la citadelle et du port du Palais ce qui porta à 44 le nombre des batteries de côtes (12).

La crainte que se répètent les événements de 1761, entraîna l'organisation défensive des plateaux nord et sud du Palais. Les ingénieurs évoquèrent tous le projet de Vauban et aussi, la construction de 6 redoutes édifiées à ces emplacements par la défense au moment du siège de la citadelle. L'inspecteur du Génie, Marescot, vint à Belle-Isle en 1802 et arrêta un système de défense permanente composé de 3 lunettes sur la hauteur sud, précédées d'un chemin-couvert avec contrescarpe casematée et réduits de places d'armes rentrantes et 2 lunettes sur la hauteur du nord.

Le chantier démarra immédiatement par la construction de la galerie de contrescarpe. Effrayé par les sommes englouties, Napoléon, en avril 1808, mit un frein au grand projet:... «Le projet qui a été adopté à Belle-Isle entraîne des dépenses considérables et sans proportion avec le besoin de nos frontières» (13); il n'hésitait pas à en étaler la construction sur 20 ans. Les travaux reprirent et absorbèrent tous les fonds alloués à la défense de l'île. En 1815, faute de crédits, le chantier stoppa et ne devait reprendre que des années plus tard.

L'organisation défensive restait inachevée: au sud, les trois lunettes et deux réduits étaient terminées ainsi que la galerie de contrescarpe à feux de revers et les deux réduits de places d'armes rentrantes. Les deux extrémités de ce camp retranché donnant d'une côté sur la mer, de l'autre sur le vallon de l'arrière-port, restaient béantes. Seuls, des terrassements apparaissaient à l'emplacement des lunettes du plateau nord.

(11) «Fourneaux à reverbères installés aux batteries de Ramonet, Taillefer, Bugul, la Biche, Kerdonis, Saint-Marc, Kérel, Poulains et Cardinal». Archives du Génie, article 8, section 1, Belle-Isle carton 3, n° 10-12.

(12) Archives du Génie, article 4, section 3 & 3, carton 3, n° 6.

(13) Id., article 8, section 1, Belle-Isle, carton 4, n° 13.

Cet inachèvement des travaux présentait, sur un plan militaire, un danger potentiel : les modifications successives, l'absence de plan d'ensemble établi dès le départ, la mésintelligence entre Marescot et le directeur des fortifications Le Mutel en étaient les causes principales et traduisent bien cette époque troublée.

Le projet arrêté en 1811 de fortifier les côtes par un système de tours ou de redoutes permanentes ne reçut qu'un début d'exécution en Bretagne : celui de construire une tour-modèle n° 1 au port Andro à Belle-Isle, n'aboutit pas.

En 1815, 47 batteries, un camp retranché inachevés et une citadelle assuraient la défense de l'île mais tous les officiers s'accordaient à reconnaître l'insuffisance de cette défense fixe à laquelle devait nécessairement s'ajouter une solide garnison estimée selon les cas de 4200 à 5000 hommes : le contexte de la politique étrangère d'alors fit que dès 1810, les troupes des côtes furent dirigées sur les frontières terrestres et les effectifs diminuèrent pour subvenir aux besoins de la Grande Armée.

Le temps de la raison :

Pendant la période d'entente franco-anglaise, aucuns travaux notoires ne furent entrepris aux fortifications de Belle-Isle : on se contenta d'entretenir la citadelle, les batteries côtières et les retranchements. L'enceinte du Palais était restée nachevée depuis 1814 : les travaux reprirent en 1819 mais sous une autre optique : le Comité des Fortifications renonçait au camp retranché c'est-à-dire au réduit (la citadelle) précédé d'ouvrages détachés : il s'agissait désormais d'envelopper la citadelle et le bourg d'une enceinte continue : 24 projets furent soumis au Comité de 1819 à 1860 avant qu'une résolution définitive fut prise.

La présence d'ouvrages au sud et au nord, à une portée de 700m environ de la citadelle posait, même inachevés, des problèmes de défilement, que les différents capitaines du Génie en fonction dans l'île s'attachèrent à résoudre ; un autre défaut de la citadelle était de manquer d'abris à « l'épreuve » : pour le premier point, de 1833 à 1840, des « restaurations » furent entreprises pour améliorer le défilement des bastions (exhaussement des parapets, construction de traverses, réorganisation de l'enveloppe et du front du port) ; pour le second, la construction d'une caserne voûtée soutenant un parados en terre commença en 1833 pour se terminer en 1836 le long de la courtine 3-4.

Une des conséquences de l'entente cordiale avait été le désarmement des batteries côtières : la crise de 1841 faillit provoquer la rupture. Le danger anglais renaissant, la défense des côtes fut organisée sur de nouvelles bases : les conditions de l'attaque et de la défense avaient changé par suite de l'apparition de la vapeur utilisée comme moyen de

propulsion des navires. La commission d'armement des côtes, de la Corse et des îles, reprenant le travail de la commission de 1811, fut chargée d'élaborer en 1841, un système de défense pour les frontières maritimes et continentales du pays. La commission établit les bases de son système suivant le principe de la concentration des forces, l'extension de la défense mobile et l'uniformisation de l'artillerie; les deux premiers principes étaient liés, le but étant de supprimer les batteries élevées en des points peu importants, de renforcer les endroits stratégiques et de créer un petit nombre de foyers d'action redoutables. La commission recommanda le principe de la réunion de tous les bâtiments affectés au service des batteries de côtes en un seul bâtiment servant en même temps de réduit: elle utilisait comme référence les tours et redoutes-modèles de la commission de 1811 dont elle reprenait les idées. La commission avait été choquée par la multitude de batteries mal entretenues et à l'armement hétéroclite; la défense fixe des batteries permanentes était complétée par une défense mobile formée de bâtiments à vapeur à faible tirant d'eau, chargés de la surveillance immédiate des côtes.

Après inspection des côtes belliloises, la commission ne conservait que 11 batteries sur 42, toutes situées sur la côte nord-est; sur la côte sauvage, seuls, des postes garde-côtes étaient prévus. On conservait les retranchements barrant le fond des anses comme ouvrages destinés à la défense mobile et propres à être armés d'artillerie de campagne.

La défense des côtes de Belle-Isle fut soumise au comité des fortifications suivant les projets de 1841 mais ajournés jusqu'en 1858.

L'époque des réalisations:

L'adoption de l'artillerie rayée dès 1858 conduisit à réviser profondément les principes de fortifications adoptés: des études poursuivies depuis des années avaient abouti à la création d'un modèle de canon pouvant tirer avec une précision et des portées inconnues jusqu'alors. Cependant, l'étude des fortifications construites entre 1858 et 1865 sur le littoral et les îles bretonnes montre que les ouvrages en maçonnerie furent édifiés suivant les modèles de 1846 en dépit de l'adoption de l'artillerie rayée: les progrès de l'artillerie et la nécessité de construire des fortifications côtières étant concomitants, expliquent cette inadaptation momentanée.

Le Comité des Fortifications, dans un avis du 25 juillet 1856 (14), approuvé par le ministre de la Guerre le 16 décembre suivant, proposa la remise aux Domaines de 18 batteries ou corps de garde: il reprit les conclusions de la commission de 1841 en préconisant une concentration de l'armement sur la côte nord-est.

(14) Archives du Génie, article 12, section 3, recueil des avis du comité du Génie 1856.

En 1862, les 9 batteries et 5 postes garde-côtes qui constituaient désormais l'infrastructure défensive du littoral bellilois, étaient achevés (15) : pour compléter ce système défensif, un réseau de communications praticables à l'artillerie devait relier entre eux les différents points aux trois positions désignées où stationneraient les troupes en temps de guerre (plateaux de Sauzon, Locmaria, Bangor) ; ce réseau de routes devait converger vers le bourg du Palais, réduit de la défense. Une route centrale reliant les trois bourgs avait été entreprise par le service des Ponts et Chaussées (16) en 1855 et à partir de 1862, les ramifications secondaires conduisant à la tête des vallons furent entamés.

Le 28 mai 1861, le Comité des Fortifications, après examen des multiples projets, arrêta les dispositions définitives de l'enceinte du Palais (17) : les bastions seraient reliés entre eux par des courtines munies de bonnes escarpes en maçonnerie avec un relief suffisant pour couvrir la citadelle et battre, par les bastions, le terrain en avant. L'enceinte était pratiquement achevée en 1866 et les sorties de villes aménagées.

Le raccordement de l'enceinte à la citadelle passait par la position de Beau-Soleil ; cette hauteur avait suscité de nombreux projets d'ouvrages jusqu'en 1841 où des déblais avaient été entrepris sans qu'aucune base n'ait été fixée ; enfin, un plan trapézoïdal comportant 4 emplacements de batteries angulaires ou linéaire permettant un tir tous azimuts fut arrêté en 1867 et l'ouvrage terminé en 1870.

La politique de défense suivie à Belle-Isle de 1850 à 1870 est caractéristique de cette période de transition et reflète en même temps les conceptions nouvelles : transition dans la mesure où le « canon » à travers les progrès constants de sa puissance et de ses portées accentue son avance sur la « cuirasse », l'architecture militaire illustrant toujours les anciens modèles ; pourtant, en dépit de l'adoption par la marine de l'artillerie rayée, la batterie de côtes n'avait pas perdu en 1860, sa supériorité sur celles des navires à vapeur cuirassés : en effet, en raison de l'élévation naturelle du littoral au-dessus du niveau de la mer, la batterie côtière avait pratiquement dans tous les cas, le commandement sur les batteries des vaisseaux. Les défauts de la citadelle s'étaient encore accentués par suite de l'apparition de l'obus cylindro-ogival : placée sur le bord de la côte, elle laissait à découvert les escarpes de son front de mer et pouvait subir de ce côté une attaque de vive force ; seule, la création de batteries fortement armées pouvait compenser ce point

(15) Batteries de Taillefer-Palais, du Cardinal, Ramonette, Gros-Rocher-en-terre, Bugul, la Ferrière, la Biche, Kerdonis et Arzic — poste garde-côtes des Poulains, du port Fouquet, du port Larron, du port Andro et du port Maria.

(16) Archives du Génie, article 8, section 1, Belle-Isle, carton 16 1862.

(17) Id., carton 15, 1861.

faible en interdisant le mouillage devant le Palais ce qui fut fait avec la remise en état des batteries du Vésuve et de l'Etna et l'installation de deux mortiers sur le bastion 4 de la citadelle.

Période de transition illustrée par la solution adoptée pour la défense du Palais: la ville fut ceinturée d'une enceinte bastionnée alors qu'à la même époque, on en était déjà aux places fortes à forts détachés; les exemples des fortifications de Paris par Dode de la Brunerie en 1840 et du début de construction des quatre forts de Metz par Séré de Rivières avant la guerre de 1870, encadrent l'apparition de l'artillerie rayée et correspondent à la période de gestation puis d'exécution de l'enceinte du Palais. Alors que les forts de Paris étaient toujours bastionnés, les forts de Metz, tenant compte des effets de l'obus cylindro-ogival, étaient restés bastionnés quant à leur obstacle tandis que l'artillerie était placée sur une ligne polygonale intérieure.

Du devenir de ces réalisations:

L'accroissement des portées de l'artillerie permettant de balayer des surfaces navales plus importantes, entraîna une réduction des points armés; le phénomène alla en s'accroissant avec ce qu'on appela «la crise de l'obus-torpille»: en 1885, l'emploi d'un explosif brisant, la mélinite, entraîna une augmentation considérable de la puissance de l'artillerie et nécessita l'emploi de béton et cuirassement pour mettre à l'épreuve les ouvrages déjà construits; des aménagements nouveaux avaient été étudiés pour mettre le personnel à l'abri des éclats produits par l'explosion et des gaz délétères. En raison de la dépense considérable qu'aurait entraîné le remaniement complet des ouvrages existants, on ne modifia que les plus importants. Plus que jamais s'appliqua le principe de la diminution du nombre des centres d'action au profit de leur résistance.

A Belle-Isle, par avis du comité de défense et du conseil supérieur de la guerre du 3 décembre 1888, un grand nombre de batteries fut déclassé; on conserva les batteries de Taillefer, Ramonette et Gros-Rocher, situées sur la côte nord-est et classées postes de deuxième série par loi du 27 mai 1889 (18). En 1892, Taillefer et Gros-Rocher furent équipées de la nouvelle artillerie afin de croiser les feux avec les batteries continentales et de magasins à munitions sous roc permettant un approvisionnement considérable à l'abri des effets explosifs.

Ainsi, à la chaîne continue de batteries côtières, se substitua, à l'aube du XX^e siècle, une organisation défensive très ponctuelle, limitée

(18) B.O.M. 48, 1911.

à deux sites, défendant le courant de navigation entre l'île et le continent, les mouillages de la côte nord-est et les accès aux deux ports principaux, le Palais et Sauzon.

Ce rapide survol permet de constater que la défense de Belle-Isle suivit l'évolution générale de la défense des côtes : les campagnes de travaux coïncidèrent avec les attermoissements de la politique étrangère mais, dans presque tous les cas, avec retard pour des raisons économiques : on fortifie par à coups, sous la pression d'une situation d'urgence ; les sites furent successivement fortifiés mais rarement entretenus si bien que quelques années plus tard, tout était à recommencer. S'opposant à ce qu'on pourrait presque qualifier « d'organisation du terrain », les ouvrages de fortification permanente — enceinte — réduits de batteries côtières — nécessitèrent des travaux importants, d'un coût souvent élevé et exécutés en temps de paix : à Belle-Isle, le passage du projet à l'exécution s'effectua toujours avec un décalage d'une dizaine d'années voire même un siècle pour l'enceinte.

Il serait pourtant inexact de parler d'abandon ou de désintérêt pour cette île : il semble que, jusqu'en 1860, sa défense ait été étroitement liée à son éloignement du continent ; les portées utiles de l'artillerie ne dépassant pas 1000m jusqu'en 1850 (19), ne permettraient pas d'interdire le courreau par le croisement des feux des batteries. La notion de défense avancée ne peut donc pas s'appliquer sans nuance à cette île.

Les réalisations architecturales ne présentent pas d'originalité particulière mais constitue un ensemble d'une homogénéité remarquable due à leur situation insulaire qui favorisa également leur survivance jusqu'à nos jours.

Le cas particulier de Belle-Isle illustre cependant les conséquences du « poids de la guerre » sur la population locale, conséquences valables aussi bien pour la Bretagne côtière qu'insulaire mais, dans ce dernier cas, plus pénibles car reposant sur un groupement humain restreint et isolé ; celui-ci était largement mis à contribution pour la défense, à travers la milice garde-côte, la participation forcée aux travaux, les réquisitions de matériel, le logement des troupes. A ces problèmes qui se posaient avec acuité en cas de blocus ou tout simplement à la mauvaise saison, s'ajoutaient les répercussions sur l'état sanitaire de la population provoquées par les épidémies véhiculées par les troupes.

(19) MONTIGNY, « *Abrégé de fortification permanente* », 1937.

L'isolement insulaire n'affecte pas toutes les îles de la même manière et une étude sur Ré, Oléron, Aix, très proches du continent, entraînerait certainement des conclusions différentes avec toutefois une constante: les îles subissent davantage l'influence de la mer que n'importe quelle région du littoral et c'est à ce facteur marin que se sont toujours heurtés les hommes chargés de leur défense.

Nicole LE POURHIET-SALAT.

(20) Cet article est extrait de la thèse de troisième cycle de N. Le Pourhiet-Salat soutenue le 27 juin 1980 devant l'Université de Haute-Bretagne et intitulée « Etude de l'architecture défensive des îles bretonnes de l'Atlantique (des origines à 1860). »

Nicole LE POURHIET-SALAT, *Etude de l'architecture défensive des îles bretonnes de l'Atlantique des origines à 1860*, thèse de doctorat, 1980, 530 p. in-4° ronéotées, illustrations.

Soutenue devant l'Université de Rennes le 27 juin 1980, la thèse de Madame Salat apporte une excellente contribution à l'histoire des côtes bretonnes de l'Atlantique depuis les origines et surtout depuis la fin du Moyen Age jusqu'à l'apparition de l'artillerie rayée qui, vers 1860, bouleversa les conditions de la défense des frontières maritimes.

Après avoir décrit, dans une première partie, les hommes et les sites qu'elle connaît admirablement pour les avoir parcourus avec soin par terre et par mer au cours d'une exploration systématique, Madame Salat étudie, période par période, l'infrastructure défensive des îles, depuis Ouessant jusqu'à Dumet, englobant non seulement les ouvrages proprement dits mais aussi leurs accès terrestres et maritimes. Très habilement, l'auteur a su éviter l'écueil qui aurait consisté à rédiger une suite de monographies consacrées à chaque île. Faisant preuve au contraire d'un bel esprit de synthèse, elle nous donne une remarquable vue d'ensemble du jeu des forces terrestres et navales aux prises sur ce théâtre et aussi de l'évolution progressive des techniques. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la défense des îles soulevait des difficultés particulières, différentes de celles de la défense des côtes, à une époque où la portée réduite de l'artillerie ne permettait pas de conjuguer feux insulaires et côtiers. Les îles ne constituaient donc pas une véritable ligne d'avant-postes mais jouaient un rôle essentiel dans la protection des courants de navigation côtière et dans la surveillance des entrées et sorties de Brest et Lorient, grandes bases des escadres du Ponant.

Maîtrisant parfaitement toutes les subtilités du vocabulaire technique de la fortification ancienne, Madame Salat ne nous laisse rien ignorer des problèmes nombreux et variés qu'elle soulève en des sites insulaires : études et projets plus ou moins réalisables, implantation, recherche et acheminement des matériaux, main d'œuvre, domanialité, expropriations, contraintes diverses subies par les populations, etc. Tous ces sujets sont amplement traités en un exposé dont on appréciera la rigueur, la clarté, jointes au souci de toujours replacer les divers épisodes dans la trame de l'histoire générale et spécialement des grands conflits maritimes franco-anglais en particulier.

Un tel sujet nécessitait naturellement une illustration. Madame Salat l'a prévue abondante et d'une exceptionnelle qualité. Ces images permettent de constater que la standardisation relatives des éléments fortifiés ne nuisait pas au caractère particulier de chaque place grâce à une habile adaptation au terrain et à une intégration au paysage dont

nos modernes architectes et urbanistes feraient bien de s'inspirer. Avec quel art les ingénieurs des siècles passés surent allier l'esthétique et les impératifs militaires!

Basée sur une enquête exhaustive dans des dépôts d'archives parisiens et bretons, et surtout naturellement sur les très riches archives de l'inspection du génie, la thèse de Madame Salat constitue un travail d'une qualité exceptionnelle qui mérite à tous égards la mention très bien, accordée par un jury exceptionnellement compétent présidé par Mlle Anne Blanchard et dans lequel siégeait l'éminent spécialiste de la fortification qu'est le général Nicolas. Il nous reste à souhaiter que cet excellent ouvrage qui fait grand honneur à son auteur puisse être rapidement publié. Tous les historiens qui s'intéressent à la Bretagne, à l'histoire militaire et à celle de l'architecture le liront avec le plus vif intérêt. Il contribuera à faire mieux connaître ce bel élément, peut-être trop oublié, de notre patrimoine que sont les îles de l'Atlantique.

Etienne TAILLEMITE.